



Lettre d'information professionnelle sur les bâtiments
communicants et automatisés et leurs services associés

Tél.- Fax : +33 (0) 2 35 83 85 40

Rédaction : +33 (0)6 82 31 85 94

E-mail : Esorlet@lettre-bht.com - Web : www.lettre-bht.com

Supplément

N° 61

25 juin 2002

TERTIAIRE : EDF LANCE L'OFFRE QUALITÉ CONFORT

Pour répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage du secteur tertiaire, EDF lance l'Offre Qualité Confort destinée aux bâtiments du tertiaire public et privé, en neuf et en rénovation, d'une surface comprise entre 400 et 5 000 m². Conçue en liaison étroite avec la filière du génie climatique, cette nouvelle offre s'applique aux usages de confort de l'électricité (chauffage/climatisation, ECS, ventilation, éclairage) et inclut la gestion d'énergie. Elle a pour objectifs de valoriser le rôle de conseil du bureau d'études techniques (BET), d'aider au choix des solutions les plus adaptées aux besoins des bâtiments du tertiaire, d'agir pour la maîtrise de la demande en énergie, de mettre en place un processus de management de la qualité des installations de confort, de respecter les nouvelles exigences réglementaires et d'œuvrer en faveur des performances environnementales.

Démarche qualité tenant compte des contraintes réglementaires (RT 2000) et environnementales (HQE), l'Offre Qualité Confort EDF s'appuie sur un dispositif structuré et complet comprenant six étapes :

1 - un contact personnalisé d'un conseiller EDF avec le maître d'ouvrage, en amont du projet, afin de lui apporter toutes les informations et conseils sur les solutions électriques adaptées à sa problématique (exemples de réalisation, retours d'expérience...),

2 - le choix, par le maître d'ouvrage, d'un BET partenaire de l'Offre Qualité Confort. Ce dernier dispose d'outils spécifiques développés par EDF (guide de choix des systèmes de confort, logiciels de calcul et de rédaction d'Avant-Projet Sommaire, Cahier des Clauses Techniques Particulières...). Dans le cas où le BET choisi n'est pas encore partenaire de l'Offre Qualité Confort, le partenariat pourra être établi à l'initiative du BET, d'EDF ou du maître d'ouvrage.

3 - la possibilité pour le maître d'ouvrage de bénéficier du référentiel Europtibat, qui s'appuie sur la RT 2000 et sur des spécifications techniques pour un pilotage optimal des équipements de confort (chauffage, climatisation, éclairage, ventilation, ECS...). Mis en œuvre par le BET, ce référentiel peut donner lieu à l'attribution d'un label délivré par Promotelec, après contrôle du respect du référentiel,

4 - un audit de satisfaction réalisé par un technicien EDF auprès du maître d'ouvrage après l'obtention du label Promotelec Europtibat,

5 - la mise en avant des téléservices liés aux outils de GTB dans le but de déterminer les meilleurs réglages et d'assurer la pérennité de la performance des installations (Téléassistance-Télémaintenance, Tableau de Bord, Télésuivi, Télégestion),

6 - le bilan annuel des consommations, vérifiant la bonne adéquation des consommations énergétiques du site en fonction des ratios préalablement déterminés. Effectué à la date anniversaire de mise en service des installations, il est assuré par un technicien EDF.

Valorisant le savoir-faire des BET thermiques et climatiques, l'Offre Qualité Confort renforce leur rôle de conseil auprès des maîtres d'ouvrage et tend à développer leur expertise et leurs missions en matière de suivi des installations.

B@TI-COM
est édité
par :

SES.
com

Sarl Éditions Sorlet
141 rue Saint-Exupéry
76550 OFFRANVILLE

◆ **COÛT GLOBAL ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.** À la suite d'un constat qui a mis en évidence une demande des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre de disposer d'une méthode partagée permettant d'évaluer les projets énergétiques, un groupe de travail piloté par EDF, Chauffage Fioul et Gaz de France avec l'appui du Centre Français de l'Électricité a été constitué avec de nombreux partenaires représentatifs des filières énergétiques et du bâtiment. Ce groupe de travail a élaboré une méthode conventionnelle de calcul du coût global énergétique des bâtiments destinée à devenir à terme un référentiel reconnu par l'ensemble des professionnels. Cette méthode est inscrite aux travaux du Centre Européen de Normalisation et constitue une des bases de discussion, à côté d'autres méthodes des pays de l'Union, en vue de l'élaboration à terme d'une norme européenne.

Les principales caractéristiques de la méthode sont de traiter de toutes les énergies (électricité, gaz naturel, fioul, énergies renouvelables, réseaux de chaleur, GPL) et de prendre en compte les éléments du bâti liés au système énergétique. Elle s'adresse aux maîtres d'œuvre, bureaux d'études et économistes de la construction comme méthode conventionnelle de calcul et aux maîtres d'ouvrage comme outil d'aide à la décision en matière d'évaluation énergétique d'une part de choix entre différentes solutions techniques au sein d'une même énergie d'autre part.

◆ **SERVICES : PLATE-FORME INTERNET SOS SERVICES.** Développée par un consortium de recherche (auquel participe le CSTB) dans le cadre du projet de recherche européen SOSS (Smart Organisation for Small Services), une plate-forme Internet SOS Services sera implantée dès la fin du mois de juillet à Modena (Italie), puis en novembre à Saint-Denis (France), Magdebourg (Allemagne) et San Sebastian (Espagne) pour permettre aux habitants d'accéder à des services d'aide à la vie quotidienne (réservé une baby-sitter, contacter un plombier pour un siphon bouché en dehors des heures de service ou encore commander en ligne un repas à un traiteur...). L'originalité de cette plate-forme réside dans le développement d'un software de réservation à l'image du service 3615 SNCF pour les billets de trains. À l'aide de ces plates-formes, les habitants pourront réserver en ligne et organiser leurs rendez-vous avec les prestataires de services. De plus, l'interactivité permise par l'outil informatique permettra de recueillir la satisfaction des utilisateurs et de mettre en place une démarche qualité.

◆ **REXEL LANCE UN KIT DE LA SÉCURITÉ.** Spécialiste de la distribution de matériel électrique, Rexel édite un Kit Citadel de la Sécurité à l'attention des électriciens. Ce kit est composé de trois outils : un Guide de la Sécurité et du Bien-être (destiné à l'utilisateur final), un Guide Technique Installateur et un CD-Rom de fiches techniques contient des questionnaires d'aide à la définition du besoin client. Lancé par Rexel au printemps 2000, le concept Citadel a pour objectif de promouvoir l'installation de produits de sécurité auprès des électriciens en France et dans de nombreux autres pays européens.

◆ **CPL : EASYPLUG RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC PHONEX BROADBAND.** Suite au large succès rencontré aux USA par ses produits d'extension téléphonique Phone Jack et Modem Jack, EasyPlug a signé un nouveau contrat avec son partenaire technologique Phonex pour étendre leurs opportunités de marché au reste du monde. Les principales zones géographiques visées sont l'Asie et l'Amérique du Sud. L'Europe n'est pas ignorée, mais un développement de masse devra attendre 2003 compte tenu de la réglementation CE. Easyplug annonce également la disponibilité d'un kit de développement et de modules de communications CPL certifiés KNX pour des applications de contrôle du bâtiment. La société vient aussi d'ouvrir un show-room pour démontrer les possibilités des courants porteurs dans le domaine de l'Internet large bande grâce à la technologie développée en partenariat avec DS2 et qui autorise actuellement une largeur de bande de 45 Mbits.

◆ **CPL : COURANTS PORTEURS POUR LES RÉSEAUX INDUSTRIELS.** La société canadienne Domosys et DomesticSoft annoncent une association stratégique pour fournir aux réseaux de contrôle industriel une suite complète de solutions de Serveur OPC (OLE for process control) qui s'interface avec la technologie courant porteur PowerBus. Cela signifie que les dispositifs qui intègrent la technologie PowerBus de Domosys peuvent être automatiquement reconnus et configurés ensuite sur la ligne de puissance électrique locale ou sur paires torsadées par le logiciel de DomesticSoft. La liaison de communication avec ces nœuds est gérée par une passerelle Windows qui est reliée via TCP/IP avec un serveur OPC. Fondé sur les technologies OLE de Microsoft, le standard OPC a pour objectif de rendre possible l'interfonctionnement entre des applications d'automatisation/contrôle, le domaine des systèmes/terminaux et des applications bureautiques.

◆ **DOMOTIQUE A LA MAISON DES NOUVELLES TENDANCES.** Pour la première fois de son histoire, Legrand a choisi d'être présent à la Foire de Paris afin de présenter aux particuliers le pack Omizzy, concept de pilotage de la maison clés en main. La Maison des Nouvelles Tendances, un espace de 300 m², mettait en scène les produits de nouvelles technologies et de domotique les plus innovants, afin de sensibiliser et de « démo-

cratiser » l'accès à ces technologies. La Maison accueillait également des sociétés particulièrement innovantes dans l'univers de l'habitat : France Telecom, Électricité de France, Citroën, Sony, Intel, Microsoft, etc. Les packs domotiques de Legrand ont été installés dans chaque pièce de la maison par le cabinet d'ingénierie "la Maison de la Domotique", chargée de l'étude d'implantation des produits.

SOLUTIONS

◆ **SÉCURITÉ : DÉTECTION DE MOUVEMENT SÉLECTIF.** Un détecteur de mouvement classique, détectant les rayonnements infrarouges, réagit au déplacement d'une source de chaleur dans sa zone de surveillance et ne fait pas la différence entre un être humain et un animal. Or, 40 % de la population française est déjà propriétaire d'un animal domestique. 28 % des ménages ont un chien, souvent de petite taille, et 26 % un chat. Daitem, premier fabricant européen des systèmes de protection sans fil, propose aujourd'hui une solution avec le détecteur de mouvement spécial animaux domestiques DPB1 14X. Ce détecteur bénéficie d'une technologie brevetée par Atral, "AnimalSense" qui, par l'intermédiaire d'un capteur, est capable d'identifier un corps détecté (animal / être humain) grâce à sa signature infrarouge. Elle traite et analyse le signal reçu en fonction de trois critères principaux : morphologie (les proportions hauteur/largeur d'un être humain sont très différentes de celles d'un animal), localisation (un animal se déplace beaucoup plus près du sol qu'un être humain) et température (la chaleur dégagée par un animal est homogène sur pratiquement tout le corps, contrairement à celle d'un être humain). D'une portée de détection de 8 mètres (75° d'angle de couverture), ce nouveau détecteur convient pour tous les animaux pesant jusqu'à 10 kg. Au delà, un paramétrage spécifique doit être effectué par l'installateur professionnel.

MARCHÉS

◆ **DÉTECTION D'INTRUSION : LE GIMALARME SE DOTE D'UN INDICATEUR ÉCONOMIQUE.** Syndicat professionnel réunissant les fabricants de matériels électroniques de sécurité, le Gimalarme couvre à la fois les activités de détection d'intrusion, de télésurveillance et de sécurité au sens le plus large, incluant notamment la gestion d'accès, la surveillance télévision en circuit fermé, la sécurité électronique des transports de fonds. Dans le cadre de ses activités dans le domaine de la détection d'intrusion, l'organisation professionnelle vient de lancer un indicateur économique comme outil au service du développement collectif des fabricants. Le marché des constructeurs de matériels de sécurité électronique contre l'intrusion est récent. Il a vu le jour en France, il y a 25 ans environ et se caractérise par un fort développement. Les fabricants français et européens (filiales ou non de groupes internationaux) présents dans l'hexagone totalisent 50 entreprises. Très atomisé, ce marché tend à se concentrer. Son chiffre d'affaires est estimé à 140 millions d'euros en 2001 pour un parc installé évalué à 500 millions d'euros TTC. Une installation moyenne comprend une centrale, trois détecteurs de mouvements, deux détecteurs périmétriques et une à deux sirènes. Le Gimalarme qui regroupe 14 entreprises de ce domaine d'activité en représente 66 % avec un chiffre d'affaires de 92 millions d'euros en 2001 qui a progressé de 5,4 % par rapport à 2000. Cette croissance doit être corrélée avec le nombre de centrales installées et équipées de matériels du Gimalarme (150078 en 2001) qui a lui-même noté une hausse sensible de 6 %. Il faut souligner le dynamisme soutenu du 2^e semestre de 2001 qui est vraisemblablement consécutif à l'accroissement du sentiment d'insécurité notamment dû aux événements survenus aux Etats-Unis. Les systèmes de protection électronique contre l'intrusion installés en 2001 ont accordé une plus large part aux périphériques (détecteurs et sirènes) que durant les années précédentes. Deux tiers des installations effectuées en 2001 ont fait appel à la technologie « filaire », la technologie « radio » totalisant un tiers des installations. L'année 2002, selon les projections du Gimalarme, devrait s'inscrire dans la continuité de 2001.

◆ **MARCHÉ DU CÂBLAGE RÉSIDENTIEL.** Selon une récente étude du cabinet britannique BSRIA, le marché mondial du câblage résidentiel est évalué à 246 m\$ en 2001, à comparer aux 4,43 milliards de \$ que représenteraient le câblage des bâtiments à usages professionnels. La projection en 2004 serait de 880 m\$ (dont 12 m\$ en France). Les marchés les plus porteurs se situeraient en Chine et en Corée du Sud. En Europe, les plus forts développements se situeraient en Allemagne et plus généralement, dans les pays du Nord de l'Europe. L'étude s'intéresse aussi aux marchés de la domotique qui sont crédités de 100 m\$ en 2000 et de 432 m\$ en 2006.

NORMES

◆ **CONTRÔLE DU BÂTIMENT : LE STANDARD KONNEX DEVIENT RÉALITÉ.** À l'occasion de la dernière réunion du Konnex Executive Board (KEB), il a été annoncé que la première version des spécifications V 1.0 du protocole européen Konnex (KNX) était disponible sur CD-Rom pour tous les membres de l'association issue du rapprochement de BatiBUS, EIBus et EHS. Peter Penczynsky (Siemens AG), président du bureau de l'association Konnex, a remercié tous ceux qui, au cours des cinq dernières années, ont œuvré pour que le standard commun devienne une réalité. Rappelons que trois principaux critères ont présidé à l'élaboration de ce standard : interopérabilité, garantie de la qualité des produits, les fonctionnalités standardisées.

◆ **ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ : CRÉATION D'UNE NORME MAINTENANCE NFC 71-830.** Afin d'aider les installateurs et autres prestataires à réaliser la maintenance des installations de sécurité, le GISEL a élaboré, en liaison avec ses partenaires, un texte qui définit les règles et procédures à suivre pour la conduire dans les meilleures conditions. Ce texte fait l'objet d'une norme qui sera prochainement publiée sous la référence NFC 71-830 dès que la date d'application du nouveau règlement ERT (Établissements Recevant des Travailleurs) sera connue (mi-2002). L'éclairage de sécurité est un système indissociable de la sécurité des personnes face aux risques bâtimentaires. Son efficacité dépend dans une large mesure d'une maintenance régulière et correcte. Cette norme spécifie les principes généraux relatifs à la maintenance des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES). Par obligation réglementaire, l'exploitant doit procéder ou faire procéder à intervalles réguliers à un certain nombre de vérifications. Les vérifications périodiques peuvent être assurées de façon automatique par des blocs SATI (Système Automatique de Tests Intégrés) conformes à la Norme NFC 71-820.

FORMATION

◆ **FORMATION AU FACILITIES MANAGEMENT.** Les inscriptions aux formations de 3e cycle du département des Mastères de l'ESTP sont ouvertes. La 2^e promotion du Mastère spécialisé en Facilities Management démarrera le 9 novembre 2002. Elle accueillera des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études par une spécialisation et des professionnels confirmés en formation continue. **Renseignements:** Josette Gnocchi — ESTP Département des Mastères. Tél. : +33 (0) 1 44 41 46 29 - fax: +33 (0) 1 44 41 11 41- email: jgnocchi@adm.estp.fr

HOMMES

◆ **JEAN ONILLON** a été élu à la présidence de la FFIE en remplacement de Guy Poullain.
 ◆ **OLIVIER GUERRA** (Nexans) a été élu à la présidence de l'association Corel.

SPOTS

◆ Le Bicsi organise une réunion d'information le 17 septembre dans le cadre de la Semaine des Télécoms et des Réseaux 2002. ◆ Selon le cabinet Frost & Sullivan, Johnson Controls serait le leader Européen sur le marché du facility management intégré (I-FM). Cette activité représenterait 8,7 % de son chiffre d'affaires contre moins de 5 % chez ses plus proches concurrents. En 2001, le marché européen du I-FM a généré 10,47 milliards de dollars. ◆ Selon BSRIA, le marché mondial du câblage résidentiel devrait croître de 55 % par an. Des systèmes de câblage devraient être installés dans 40 % des nouvelles constructions individuelles aux USA d'ici 2004. ◆ Constitution de l'association Konnex France sous la présidence de Joël Renault (Delta Dore). ◆ Lancement de la FISUEL (Fédération Internationale pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) sous la présidence de Philippe André. ◆ De nouvelles marques viennent de rejoindre le portail Voltimum: Hager, Atlantic (Atlantic, Atlantic Ventilation/Climatisation, Thermor/Pacific), Vimar et Zumtobel. ◆ Publication du Catalogue Formations et Services Cooper 2002 qui détaille les activités du Centre de Formation agréé du constructeur dans les domaines de la sécurité. ◆ IBM et Openwave annoncent une alliance stratégique mondiale sur dix ans pour développer le domaine du sans fil. ◆ Le spécialiste du comptage Actaris (ex Schlumberger) a conclu un accord avec l'entreprise lyonnaise Homerider Systems afin de développer une offre de services à l'habitat destinée aux distributeurs d'énergie et d'eau. ◆

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom - Prénom : Fonction :

Société ou organisme : Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax : Coordonnées professionnelles : privées :

◆ Je m'abonne à la lettre **B@TI-COM** pour un an (soit 5 numéros +15 suppléments électroniques gratuits) au prix de **100 €uros TTC** (TVA 2,1 %) : (UE et étranger: **115 €** :)

– Je paie par chèque bancaire ci joint à l'ordre de **Éditions Sorlet** : (adressez-moi une facture acquittée :)
 ou par virement postal à l'ordre de Sarl Editions Sorlet & Cie à votre compte CCP Rouen **5 756 42 B** :

– Je règle à réception de votre facture : **Signature** :

◆ Je souhaite recevoir les éditions électroniques de B@TI-COM **par Fax** : **par E-mail** (format PDF) :

Réception par fax ● N° du fax sur lequel je recevrai les éditions électroniques :

Réception par E-mail ● Adresse de ma messagerie sur Internet :@.....

Bulletin à compléter et à retourner à : B@TI-COM / LBHT - Éditions Sorlet
141 rue Saint-Exupéry - F-76550 OFFRANVILLE
ou par fax au + 33 (0) 2 35 83 85 40 ou par e-mail à Esortlet@lettre-bht.com

BC61